



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

Liberté
Égalité
Fraternité



Paris, le 31 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉGALITÉ AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Le 31 janvier 2022, les ministres de l'Égalité de l'Union européenne ainsi qu'Helena Dalli, Commissaire européenne à l'Égalité, se sont réunis lors de la conférence de haut niveau sur « L'autonomisation économique des femmes : clé de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ». Les échanges ont permis de mettre en valeur les bonnes initiatives européennes ainsi que la formulation de solutions concrètes en faveur de l'autonomisation économique des femmes. Ces travaux se poursuivront au long de la présidence française.

Conférence organisée par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, « L'autonomisation économique des femmes : clé de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » s'est tenue le 31 janvier 2022 en visioconférence, présidée par Élisabeth Moreno, ministre française auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, en présence d'Helena Dalli, Commissaire européenne à l'Égalité, et de Carlien Scheele, Directrice de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les ministres de l'Égalité des États membres de l'Union européenne présents, dont le trio de la Présidence (République Tchèque et Suède), ainsi qu'Helena Dalli et Carlien Scheele ont échangé sur les différents impacts de la crise Covid-19 sur l'emploi des femmes et la précarité croissante dont elles sont l'objet. Les conséquences de la crise sanitaire sont en effet encore plus lourdes pour les filles et pour les femmes, et ce dans l'éducation, la santé et l'emploi notamment. Or, l'autonomisation économique conditionne la liberté de choix des femmes dans tous les domaines de leur vie.

Dans l'esprit du partage de bonnes pratiques promues par le pacte Simone Veil européen, salué par la présidence française, des initiatives permettant d'améliorer la mixité professionnelle, l'accès à l'emploi des femmes et, ce faisant, de renforcer leur autonomisation économique ont été mises en lumière durant la conférence. Les ministres présents ainsi que la Commissaire européenne ont en outre réaffirmé le lien étroit qui existe entre l'autonomisation économique des femmes et la réalisation effective de l'égalité des droits dans l'Union.

« Bâtir une Europe plus égalitaire et plus inclusive est une priorité de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Dans ce contexte, l'égalité entre les femmes et les hommes constitue un objectif majeur qui guidera de manière transversale l'ensemble des actions que nous mènerons. Car cet enjeu est un impératif qui doit se traduire dans tous les aspects des politiques publiques et à tous les niveaux de nos sociétés. Si l'éradication des violences faites aux femmes constitue un prérequis indispensable sur le chemin de l'égalité, l'autonomisation économique des femmes – au cœur de la réunion ministérielle qui s'est tenue aujourd'hui – est également un élément fondamental. Au-delà d'une question de justice sociale, il s'agit aussi d'un moteur de croissance économique ainsi que d'un vecteur de prospérité et de compétitivité pour l'ensemble de nos sociétés. Des sociétés meilleures pour les femmes sont des sociétés meilleures pour tous », **déclare Élisabeth Moreno, ministre française auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.**

Helena Dalli, Commissaire européen à l'Égalité, a souligné : « Je travaille pour construire une Union européenne où les femmes et les filles peuvent s'épanouir et diriger sans entraves, et cela au même titre que les hommes. Il nous reste beaucoup à construire pour parvenir à une pleine égalité des genres. Ainsi, si la pandémie a souligné le rôle indispensable des femmes sur le marché du travail, elle a également souligné leur vulnérabilité sociale et économique sur ce même marché. Les discussions entreprises ce matin qui placent l'égalité au cœur de nos débats et de nos actions ainsi que les priorités de la présidence française sur ce sujet annoncent le début d'une nouvelle ère plus égalitaire.

Malgré les signes visibles de changement, les progrès en matière de leadership des femmes en politique ou dans les entreprises restent lents et inégaux dans l'Union européenne. Ce n'est qu'au moyen de politiques ambitieuses que nous pourrions accroître la participation active des femmes sur le marché du travail, et nous attaquer aux causes profondes et complexes des inégalités. Les mesures prises et défendues par la Commission européenne vont dans ce sens et répondent à cette réalité pressante, non seulement pour l'avancement professionnel et l'autonomie économique des femmes, mais aussi pour la croissance de la société européenne dans son ensemble. »